



AGENCE NATIONALE DE SECURITE SANITAIRE DE L'ALIMENTATION, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TRAVAIL

Répertoire des établissements pharmaceutiques vétérinaires

Dernière mise à jour : 22/01/2026

LISTE DES INSTALLATIONS D'ESSAI INSCRITES DANS LE PROGRAMME DE RESPECT DES BONNES PRATIQUES DE LABORATOIRE (BPL)

L'inspection des installations d'essais et la certification se basent sur l'arrêté du 28 janvier 2005, pris en application des directives 2004/9 et 2004/10/CE du 11 février 2004 et des articles L.5141-1, L.5141-2, L.5141-4, L.5146-1, R.5141-2, R.5146-1 et R.5146-2 du Code de la Santé Publique.

Les BPL s'appliquent aux établissements ou organismes qui pratiquent des essais de sécurité non cliniques sur des médicaments vétérinaires (art.1 de l'arrêté du 28/01/05).

Les inspections sont conduites par les inspecteurs de l'Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (Anses-ANMV) conformément aux articles L.5146-1 et R.5146-1 (art.2 de l'arrêté du 28/01/05). Il s'agit :

- suite à une demande de reconnaissance du directeur d'un établissement, d'inspection globale d'une installation ou d'un site avec vérification d'une ou plusieurs études en cours ou achevées;
- à la demande d'une autorité réglementaire, d'inspection d'une installation et de vérification d'études spéciales, notamment lors d'une évaluation d'un dossier d'Autorisation de Mise sur le Marché d'un médicament.

A la suite de l'inspection, un rapport contradictoire est établi puis transmis au directeur de l'installation d'essai. Ce dernier est amené à présenter, sous 3 semaines, ses remarques et engagements pour chacune des observations formulées par l'inspecteur, puis celui-ci établit ses conclusions.

Le rapport est ensuite remis au directeur de l'ANMV en vue d'établir un certificat d'évaluation de la conformité aux BPL.

Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'installation est tenue de les rectifier. Lorsque des écarts importants ont été constatés, le directeur de l'ANMV peut refuser la certification et informer la commission européenne ou exclure l'installation du programme annuel de respect des BPL.

Le certificat indique :

- la date de l'inspection,
- les catégories d'essais concernées,
- le statut de conformité :
 - o A : conformité de l'installation aux BPL
 - o B : conformité partielle, les déviations ne remettent pas en cause la fiabilité des études
 - o C : absence de conformité aux BPL.

Le degré de conformité aux BPL d'une installation est fourni lors de toute demande d'un Etat membre de l'Union européenne.

A partir de 2021, les certificats sont rétrospectifs. Ils couvrent la période entre les 2 inspections.

Le tableau ci-dessous liste les installations et sites d'essai inscrits dans le programme de respect de BPL depuis 1999.

NOM DE L'INSTALLATION	ADRESSE DE L'INSTALLATION	DOMAINE D'ACTIVITE OCDE	ENTREE PROGRAMME	DERNIERE INSPECTION CERTIFICATION	CONFORMITE A/B/C de la dernière inspection	COMMENTAIRES
ANYDIAG-	9 RUE DE VERDUN 94250 GENTILLY	8	2001	2024	CONFORMITE A	
BIO 2 M	DOMAINE DES SOUCHES 89130 MEZILLES	9	2015	2022	CONFORMITE A	
BOEHRINGER INGELHEIM ANIMAL HEALTH FRANCE	CENTRE DE RECHERCHE DE SAINT VULBAS (CRSV) PARC INDUSTRIEL DE LA PLAINE DE L'AIN 805 ALLEE DES CYPRES 01150 SAINT VULBAS	9	2004	2025	CONFORMITE A	
BOEHRINGER INGELHEIM ANIMAL HEALTH FRANCE	RUE DE L'AVIATION 69800 ST PRIEST	9	2019	2025	CONFORMITE A	
CEBIPHAR	1 RUE DE LA BODINIERE 37230 FONDETTES	9	1999	2025	CONFORMITE A	
CEVA SANTE ANIMALE	10 AVENUE DE LA BALLASTIERE 33500 LIBOURNE	6-8-9	1999	2024	CONFORMITE A	
CHARLES RIVER LABORATORIES EVREUX	13 RUE DE PACY, BP 563 MISEREY 27005 EVREUX CEDEX	2	2000	2022	CONFORMITE A	
CHARLES RIVER LABORATORIES SAINT-NAZAIRE	1 RUE GRAHAM BELL ZONE INDUSTRIELLE DE BRAIS 44600 ST NAZAIRE	8	2011	2025	CONFORMITE A	
ERBC BAUGY FRANCE	CHEMIN DE MONTIFAULT 18800 BAUGY	9	2008	2023	CONFORMITE A	

ERBC BLOIS	ZONE INDUSTRIELLE DU PETIT FOUR 6 RU DES CHAMPS GODIN 41220 ST LAURENT NOUAN	9	2023	2024	CONFORMITE A	Ex NOVAXIA
EUROFINS ADME BIOANALYSE	75A, AVENUE DE PASCALET 30310 VERGEZE	8	2000	2025	CONFORMITE A	
EUROFINS ANALYTICS	AMATSI PARC DE GENIBRAT 31470 FONTENILLES	6-8-9	2001	2025	CONFORMITE A	
FILAVIE	20 LA CORBIERE ROUSSAY 49450 SEVREMOINE	2-9	2013	2024	CONFORMITE B	
INSTITUT PASTEUR DE LILLE	1 RUE DU PROFESSEUR CALMETTE 59000 LILLE	3	2004	2019	CONFORMITE A	
LABORATOIRES BIOVE	3 RUE DE LORRAINE 62510 ARQUES	1-4-8-9	2016	2020	CONFORMITE B	
LABORATOIRE ICARE	14 ALLEE JACQUES LATRILLE LIEU DIT LA POQUE 33650 MARTILLAC	2	2014	2023	CONFORMITE A	
OCCILIFE	PARC DE GENIBRAT 31470 FONTENILLES	9	2015	2025	CONFORMITE A	Ex AVOGADRO LS
ORKEO	310 RUE DU VALLON 06560 VALBONNE	1	2005	2022	CONFORMITE A	

PHATOPHY	1 AVENUE BOURGELAT F 69280 MARCY L'ETOILE	9	2000	2024	CONFORMITE A	
PIGASE	227 CHEMIN DE SAPEINS 01480 CHALEINS	9	2012	2023	CONFORMITE A	
SANOFI INDUSTRIE	WINTRHOP 3320 ROUTE DE VALVIGNIERES 07400 ALBA LA ROMAINE	2	2021	2021	CONFORMITE A	
SGS FRANCE	90 AVENUE DES HAUTS DE LA CHAUME 86280 SAINT BENOIT	8	1999	2023	CONFORMITE A	
TESTAPI	115 ROUTE DU PO 49650 ALLONES	2--9	2022	2025	CONFORMITE B	
VETOQUINOL S.A.	MAGNY VERNOIS 70200 LURE	6-8-9	2000	2024	CONFORMITE A	
VETOQUINOL S.A.	799 CHEMIN DES ROBINIERES 49220 FENEU	6-9	2020	2024	CONFORMITE A	
VIRBAC	1ERE AVENUE 2065 M L I D 06510 CARROS	2-9	2000	2023	CONFORMITE A	